

POSTULAT URGENT

Auteur CSPO, par Diego CLAUSEN
Objet Fonds FIGI: investissement pour des projets de construction petits, moyens et grands à mettre en œuvre directement
Date 14/06/2020
Numéro 2020.06.137

Actualité de l'événement

Covid-19

Imprévisibilité

La crise a durement frappé l'économie valaisanne.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La Confédération redonnera de l'autonomie aux cantons le 19 juin 2020. Les cantons doivent désormais montrer des signes positifs, orientés vers l'avenir, afin de renforcer la confiance de chacun en l'économie. Il faut en tout cas éviter une situation d'inflation ou de déflation.

La crise du coronavirus a frappé l'économie de plein fouet. Toutefois, la Confédération et le canton ont eu une réaction rapide et exemplaire. Le chômage partiel et les prêts sans intérêts ont été prononcés vite et sans aucune bureaucratie. Néanmoins, les gens restent plutôt sceptiques par rapport à l'avenir. Les bourses du monde entier se sont effondrées, le chômage partiel n'a représenté que 80% du salaire, etc.: la prudence et la méfiance règnent. La Confédération redonnera de l'autonomie aux cantons le 19 juin 2020, pour autant qu'il ne survienne pas de deuxième vague. Les cantons doivent désormais montrer des signes positifs, orientés vers l'avenir et l'économie, pour que l'économie privée ne se paralyse pas et qu'on accorde sa confiance aux investissements. Les finances cantonales sont extrêmement bonnes (cf. comptes 2019). Le canton possède un parc immobilier gigantesque ainsi que de nombreuses infrastructures. Cela représente un important potentiel d'entretien accumulé. Contrairement aux nouveaux investissements, les travaux d'entretien ne sont souvent pas soumis à un processus d'approbation, ou seulement à une procédure simple, ce qui permet de limiter les potentielles oppositions. Les tâches du projet peuvent avancer et être mises en œuvre rapidement. L'exécution des processus de financement est généralement soumise directement au Conseil d'Etat et ne doit pas forcément franchir l'obstacle du Parlement. Les tâches sont claires, elles peuvent être exécutées directement et ne nécessitent pas de consortium supérieur extracantonal pour qu'une entreprise locale puisse intervenir.

Conclusion

Le CSPO demande au Conseil d'Etat de préparer des «volumes de travail / projets internes au canton» et d'augmenter de 15 millions le budget d'entretien et d'infrastructure du fonds FIGI pour 2021 afin que des fonds suffisants soient disponibles l'année prochaine pour des projets de construction petits, moyens et grands à mettre en œuvre directement. Les trois régions socioéconomiques doivent être prises en compte.